

# Bilan d'activités 2006 du CNAR Culture



Fonds social européen



Ministère de l'Emploi,  
de la cohésion sociale  
et du logement



Opérateur délégué du CNAR Culture  
Association Opale / Culture & Proximité  
45, rue des 5 diamants – 75013 Paris

Contact  
Luc de Larminat  
Téléphone : 01 45 65 2000  
E-mail : [luc@culture-proximite.org](mailto:luc@culture-proximite.org)

## Sommaire

---

Synthèse	Page 4
Bilan par mission	Page 6
Perspectives 2007	Page 12
Partenariat du CNAR Culture	Page 13
Annexes : productions, réponses SVP et comptes rendus de réunions	Page 14

## Synthèse

---

En 2006 ; le CNAR Culture a poursuivi ses activités décrites ci-après.

### **Mobilisation territoriale**

Le CNAR Culture a poursuivi son travail de promotion du programme DLA auprès des associations culturelles en s'appuyant notamment sur des structures ressources telles l'IRMA ou l'ANPE Spectacle. Un travail important de sensibilisation au Dispositif a également été mené auprès du ministère de la Culture et de ses services déconcentrés. L'action du CNAR Culture a amené le ministère à rédiger une circulaire encourageant les DRAC à se rapprocher des DLA et C2RA notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme « CAE, contrats d'avenir ».

### **Services aux DLA et C2RA**

108 SVP ont été traités en 2006 (208 SVP depuis 2004), soit 9 SVP par mois contre 6 en 2005. Depuis 2004, 2/3 des DLA ont déjà fait appel au CNAR Culture. Il apparaît que certains les DLA sont "fidélisés" et semblent très satisfaits de ce service.

Des FAQ ont été élaborées sur des cas soit généraux soit très techniques que les DLA sont susceptibles de rencontrer lors de l'accompagnement d'associations culturelles. Exemples de FAQ : « *Qu'est-ce que le GUSO ?* », « *Une association peut-elle bénéficier d'aides à la production du CNC ?* », « *Comment mobiliser du mécénat pour de petites associations culturelles ?* », « *une fédération culturelle associative peut-elle intervenir en tant que prestataire ?* ».

Plusieurs actions ont été menées avec les C2RA : mise en place d'accompagnements collectifs en Nord – Pas de Calais, co-construction d'une journée sur la Culture dans le Dispositif en Bretagne, participation au Comité de pilotage sur la mutualisation dans le secteur culturel en Limousin, réflexion sur les plans d'accompagnement concertés avec la DRAC et le C2RA en région Centre, mise en place d'un accompagnement juridique spécifique aux radios associatives avec 3 DLA en Alsace, Poitou-Charentes et Limousin.

### **Veille documentaire et production d'outils sur l'emploi et l'économie**

À destination des DLA et des acteurs culturels, le CNAR Culture a produit en 2005 un certain nombre de documents de synthèses afin de développer l'activité et l'emploi du secteur : « *Inventaire des dispositifs régionaux en faveur de l'emploi dans les associations* », « *Mieux comprendre la mesure sur le micro-projet associatif du Fonds social européen* », « *Déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire.* »

### **Aide à la structuration des réseaux**

L'année 2006 a été marquée par l'élargissement du nombre de fédérations-réseaux signataires du Contrat d'association du CNAR Culture. Le nombre de signataires est passé de 20 à 35 avec l'arrivée de la COFAC (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication) qui représente le secteur culturel au sein de la CPCA. Aussi, depuis mars 2006, le CNAR Culture est constitué de deux unions (UFISC et COFAC) et d'un groupe de 10 fédérations non affiliées à ces deux unions.

Le travail avec les réseaux a porté principalement, d'une part, sur la professionnalisation des coordinateurs salariés avec l'organisation d'un séminaire et de journées d'échanges de pratiques et, d'autre part, sur la notion d'observation avec construction progressive d'outillage technique et méthodologique pour aider les réseaux à mettre en place des enquêtes auprès de leurs membres. Le CNAR Culture joue de plus en plus le rôle d'une plate-forme d'échanges entre fédérations culturelles.

### **Suivi qualitatif et quantitatif des accompagnements DLA Culture**

L'extraction de données nominatives issues d'ENEE a permis d'opérer un saut qualitatif dans l'évaluation des accompagnements DLA dans le secteur culturel. Il a notamment été possible d'identifier les différents domaines d'activité des associations culturelles ayant bénéficié de DLA. Le CNAR Culture a ainsi produit un bilan des accompagnements DLA dans le secteur culturel en 2005 proposant diverses représentations graphiques et cartographiques. Le CNAR a également participé à une évaluation qualitative des accompagnements DLA Culture en Bretagne, s'appuyant sur une centaine de diagnostics DLA sur des associations culturelles.

## Bilan par mission

---

### Mobilisation territoriale pour ancrage DLA

***Rappel des objectifs :** Recenser, informer et mobiliser les lieux ressources et organismes partenaires du secteur de la culture. Mobilisation sur le territoire national des réseaux signataires de la convention d'association. Mobilisation et mise en lien avec les DRAC.*

#### • Mobilisation des DRAC

La mobilisation des DRAC se fait crescendo, la DDAI en centrale a organisé plusieurs rendez-vous avec les conseillers DRAC et le CNAR Culture, mais également avec des DRAC et leurs partenaires territoriaux, dont les C2RA. Cette mobilisation permet maintenant aux DRAC de travailler avec les C2RA (Centre, Aquitaine, Auvergne, Nord – Pas de Calais...). Le CNAR Culture a par exemple participé à une réunion dans la région Centre avec la DRAC et le C2RA pour travailler sur les plans d'accompagnement concertés. Enfin, dans le cadre d'une circulaire du ministère de la Culture portant sur la mise en œuvre du programme « Contrats d'accompagnement dans l'emploi-contrats d'avenir » dans le secteur, l'action du CNAR Culture a permis d'inscrire la volonté du ministère que les DRAC travaillent en collaboration avec les C2RA et les DLA.

#### • Mobilisation de structures ressources

En 2006, le CNAR Culture a poursuivi son travail de sensibilisation de lieux ressources culturels aux DLA. Ont notamment été rencontrés : Arcadi (EPCC de la région Île-de-France porté par le Conseil régional et la DRAC), l'ANPE Spectacle, Transrural initiatives, Synergies créateurs et de nombreuses fédérations pas encore membres du CNAR (Fédération des écoles de cirque, Réseau de marionnettes, SYNPROS en Guadeloupe...).

### Appui et conseil aux DLA et C2RA

***Rappel des objectifs :** Recevoir des demandes d'information et de conseil de la part des DLA et C2RA et y répondre dans les meilleurs délais. Participer à des rencontres d'acteurs sur le plan local. Apporter des ressources aux DLA, C2RA.*

#### • Service SVP

108 SVP traités en 2006 (208 SVP depuis 2004). Depuis 2004, 2/3 des DLA ont déjà fait appel au CNAR Culture. En moyenne, le CNAR Culture a traité 9 SVP par mois en 2006 contre 6 en 2004 et 2005. Il apparaît que certains DLA sont "fidélisés" : les DLA ayant déjà fait appel au service SVP ont tendance à refaire appel régulièrement au service. En outre, les DLA semblent très satisfaits de ce service. En effet, les DLA ont la possibilité d'évaluer nos réponses via ECNAR (interface Internet qui leur sert également à nous poser leurs questions). 70% des réponses ont été jugées très satisfaisantes, 30% satisfaisantes, 0% décevantes ou très décevantes.

Les questions posées par les DLA concernent de plus en plus des demandes portant sur les diagnostics, sur un avis précis quant aux associations accompagnées. ➔ Cf. **annexe B**. La recherche de prestataires reste toutefois la principale demande des DLA. Ce fort besoin de prestataires spécialisés Culture nous a conduit à réactualiser notre base de prestataires Culture pour les DLA que nous gérons depuis 2004. La base, réactualisée

dans le même temps sur ENEE, a été copiée sur CD-Rom et envoyée à tous les DLA-C2RA en septembre 2006.

#### • FAQ

22 FAQ (Foire aux questions) ont été élaborées. Le principe est de mettre à disposition de l'ensemble des DLA via ECNAR les réponses à des questions d'ordre général ou technique qui sont susceptibles d'intéresser à un moment donné un DLA dans l'accompagnement d'une association culturelle. Exemples de FAQ : « *Qu'est-ce que le GUSO ?* », « *Une association peut-elle bénéficier d'aides à la production du CNC ?* », « *Comment mobiliser du mécénat pour de petites associations culturelles ?* » ➔ Cf. annexe A12.

#### • Expérimentation formation DLA

Le CNAR Culture a organisé deux journées de sensibilisation aux particularités du secteur culturel pour les Conseillers des points d'appui à la vie associative de la ville de Paris (ADDEL 75), dont certains sont par ailleurs coordinateurs DLA. La qualité des échanges durant ces deux journées devrait conduire à la conception prochaine d'un plan de formation de même nature mais plus approfondi à l'intention spécifique des coordinateurs DLA. ➔ Cf. annexe A3.

#### • Rencontres et études en régions avec les C2RA et DLA

On peut observer une demande croissante des C2RA pour une participation du CNAR à des rencontres et études et une demande croissante d'acteurs culturels en Région pour contribuer au Dispositif. De nombreuses actions ont été engagées en 2006.

- **Nord – Pas de Calais.** À partir du bilan co-produit par le CNAR Culture et le C2RA Nord - Pas de Calais en 2005 rendant compte des accompagnements individuels auprès d'associations culturelles, plusieurs actions concrètes ont été lancées : présentation des résultats de ces travaux dans le cadre de la COREPS (Commission Régionale des Professions du Spectacle), réunion entre les DLA et le Synavi (Syndicat national des arts vivants) pour envisager un accompagnement collectif des compagnies de théâtre... ➔ Cf. annexe A9. Cet accompagnement collectif devrait débuter avant la fin de l'année 2006 avec l'appui technique du CNAR Culture pour la réalisation du diagnostic et le suivi de l'accompagnement. Un appui du CNAR a également été apporté pour l'élaboration du cahier des charges sur un accompagnement collectif sur la filière audiovisuelle.
- **Bretagne.** Une étude sur les accompagnements des associations culturelles en région a été réalisée par l'association L'Autre Idée avec l'appui du CNAR. Elle a été le point de départ d'une journée de rencontre régionale le 30 novembre 2006 intitulée « La culture dans le dispositif de consolidation des activités et services d'utilité sociale en Bretagne » et co-construite par le CNAR Culture. Cette journée a réuni une centaine d'acteurs : associations culturelles, DLA, institutions, partenaires. ➔ Cf. annexe A10.
- **Centre.** Un plan d'accompagnement concerté pour le secteur culturel est en préparation. Élaboré par le C2RA avec les acteurs associatifs et la DRAC, il présentera fin 2006 les grandes évolutions et les problématiques du secteur aux pilotes du dispositif DLA. Le CNAR Culture a participé à une première réunion de travail sur ce sujet avec le C2RA et la DRAC.
- **Limousin.** Dans le cadre des emplois associatifs régionaux, le Conseil régional du Limousin soutient plus fortement les postes mutualisés dans les associations. Près de 40 postes salariés ont été créés pour une centaine d'associations dans ce cadre. Une étude est lancée par le C2RA pour définir les conditions de réussite de ces expériences de mutualisation et leurs perspectives d'évolution. Le CNAR Culture

participe au Comité de pilotage de l'étude et a engagé des échanges avec le prestataire pour faciliter son travail.

- **Réunion.** Le CNAR Culture a participé avec les C2RA et DLA de l'Île de la Réunion aux rencontres du spectacle vivant organisées par des réseaux régionaux et nationaux. Lors de ces rencontres, les actions suivantes ont été envisagées : rapprochement de la DRAC avec les DLA-C2RA, prise en charge par le C2RA de l'organisation de la branche professionnelle du spectacle vivant à la Réunion, exploration de pistes comme la mutualisation, lancement de négociations avec les partenaires institutionnels et politiques.
- **Île-de-France.** Suite à une l'enquête réalisée sur 522 compagnies de théâtre franciliennes, Arcadi, en collaboration avec le CNAR Culture, a souhaité poursuivre la dynamique créée en associant le Synavi (syndicat national des arts vivants, plus fort regroupement de compagnies de théâtre en France, membre de l'UFISC) et tous les DLA d'Île-de-France à la démarche enclenchée. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour étudier les conditions dans lesquelles les besoins identifiés pourraient être pris en compte dans le cadre d'accompagnements collectifs, et les collaborations possibles entre Arcadi et DLA. Toujours en Île-de-France un travail de sensibilisation aux DLA a été mené par le CNAR Culture auprès du RIF (Réseaux des musiques actuelles en Île-de-France) pour envisager un accompagnement collectif musiques actuelles.
- **Alsace, Limousin, Poitou-Charentes.** Suite à l'accompagnement collectif de la fédération alsacienne des radios associatives, les DLA d'Alsace ont identifié le besoin d'un accompagnement juridique spécifique sur les conditions de développement économique des radios associatives. Le besoin étant de nature nationale, les DLA alsaciens ont sollicité le CNAR Culture et lancé un appel à l'ensemble des DLA de France pour cofinancer l'accompagnement. 2 DLA des régions Limousin et Poitou-Charentes ont répondu favorablement. L'accompagnement juridique d'un coût d'environ 15 000 euros devrait débiter fin 2006. 40% du coup de l'accompagnement sera pris en charge par le CNAR Culture, 20% par chacun des trois DLA concernés. L'accompagnement comportera une étude théorique et l'accompagnement juridique (concrétisation des hypothèses théoriques) de 6 radios associatives, deux par DLA. L'étude est suivie par le CNRA (Conseil national des radios associatives) membre de la COFAC. ➔ Cf. annexe A14.

#### • Capitalisation

En 2005, le CNAR Culture avait produit des témoignages d'associations culturelles ayant bénéficié du DLA. En 2006, il nous a semblé opportun de disposer de monographies sur des accompagnements collectifs. Deux ont été réalisées : la première sur la mutualisation d'écoles de cirque en Vaucluse, la deuxième sans spécificité de domaine culturel sur « savoir présenter son projet pour mieux le faire financer » en Bretagne. ➔ Cf. annexe A11.

*Rappel des objectifs : Travailler régulièrement avec les réseaux qui ont signé le "contrat d'association". Élargir progressivement le collectif. Soutenir la conception d'outils méthodologiques sur la base des compétences professionnelles réunies par les groupements. Produire des outils documentaires à destination des groupements.*

### • Réorganisation du partenariat du CNAR Culture

L'année 2006 a été marquée par l'élargissement du nombre de fédérations-réseaux signataires du Contrat d'association avec Opale, opérateur délégué du CNAR Culture. Le nombre de signataires est passé de 20 à 35 avec l'arrivée de la COFAC (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication). Cette confédération représente le secteur culturel au sein de la CPCA. L'arrivée de la COFAC a conduit à une réorganisation du partenariat du CNAR Culture. Ainsi, depuis mars 2006, le CNAR Culture est constitué de deux unions et d'un groupe de 10 fédérations non affiliées à ces deux unions :

- **L'UFISC** (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) rassemble 10 fédérations qui regroupent un millier d'associations professionnelles dans le champ du spectacle vivant : compagnies de théâtre, d'arts de la rue, de cirque, salles de concerts, friches pluridisciplinaires...
- **La COFAC** (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication) regroupe 16 fédérations qui défendent notamment la spécificité des activités des bénévoles et des amateurs dans le secteur culturel.
- **Les non affiliées** rassemble 9 fédérations qui travaillent notamment sur des thématiques spécifiques : culture et handicap, l'insertion des artistes, les radios associatives musicales, les collectifs d'artistes plasticiens...

### • Professionnalisation des réseaux

Les réseaux signataires du CNAR Culture ont exprimé de fortes attentes en matière de professionnalisation de leur structure : nous avons mis en contact certains réseaux avec des DLA mais aussi – compte tenu du fait que certains ne sont pas éligibles au dispositif en raison de leur impact plus national que local – apporté une aide individuelle à certains d'entre eux pour la construction d'outils de gestion de leurs adhérents, la réflexion sur leur fonctionnement... Nous avons par exemple accompagné le rapprochement entre la Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles et la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées ➔ Cf. annexe A17. Nous avons également mis en place des journées d'échanges entre coordinateurs salariés des fédérations et syndicats associés au CNAR Culture. Ces journées ont abouti à un séminaire élargi sur le métier de coordinateur de réseau organisé le 3 juillet 2006 à Mains d'oeuvres (Saint Ouen) qui a accueilli 40 participants. ➔ Cf. annexe A4. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges enrichissants avec des réseaux d'autres secteurs, notamment RECIT et des fédérations du secteur de l'environnement (Ecole et nature en particulier membre du CNAR Environnement). Les travaux se sont poursuivis avec des demi-journées d'échanges techniques sur les outils de gestion et de communication durant le dernier trimestre 2006. Ces journées – proches d'un accompagnement collectif – constituent un bon exemple du rôle de plateforme d'échanges entre fédérations culturelles joué par le CNAR Culture.

Enfin, l'action du CNAR Culture - en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication - a favorisé l'ouverture de 10 postes FONJEP pour des coordinateurs de réseaux dans des fédérations culturelles.

### • Structuration régionale

Tout un travail de sensibilisation à l'intérêt d'une structuration régionale a été mené au

long de l'année. L'idée est bien de construire des interlocuteurs, des « correspondants » pour le Dispositif en région. Il s'agit d'une demande constante formulée par les C2RA. De premières actions concrètes ont été réalisées : par exemple un groupe régional de l'UFISC s'est constitué à notre demande en Île-de-France. Des réunions préparatoires à la constitution éventuelle de groupes régionaux de l'UFISC ont également eu lieu en Aquitaine et Midi-Pyrénées.

#### • Travaux d'études

À destination des DLA et des acteurs culturels, le CNAR Culture a produit un certain nombre de documents de synthèses afin de développer l'activité et l'emploi du secteur.

- "Portrait des associations d'artistes plasticiens". ➔ Cf. **annexe A6.**
- "Inventaire des dispositifs régionaux en faveur de l'emploi dans les associations" réactualisé tous les six mois. ➔ Cf. **annexe A8.**
- "Mieux comprendre la mesure sur le micro-projet associatif du Fonds social européen" envoyé début juin 2006 pour mobiliser les associations culturelles sur la mesure FSE 10B avant la fin de la programmation FSE. ➔ Cf. **annexe A13.**
- Déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire pour une meilleure prise en compte du secteur culturel dans le champ de l'économie solidaire. ➔ Cf. **annexe A5.**

#### • Observation

Le CNAR Culture a apporté une aide méthodologique à quatre fédérations pour la préparation ou la réalisation d'enquêtes auprès de leurs membres : la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (FRAAP), le Réseau solidaire des lieux culturels franciliens (Actes'If), le Syndicat national des arts vivants (SYNAVI), la Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles (Fédurok), le Syndicat du cirque de création (SCC). Le principe est d'apporter une aide méthodologique pour la conception du questionnaire et les traitements et de laisser aux fédérations le travail de remontée des informations. Le CNAR Culture a parallèlement mené tout un travail d'enrichissement de ses bases de données d'associations culturelles, de compilation de données et de création d'un ensemble d'outillage pour créer des tronc communs et développer des systèmes d'enquêtes en ligne. Ce travail commence à donner une lisibilité nouvelle sur l'emploi associatif culturel. Cette réflexion et ces outils sont progressivement mis à disposition de l'ensemble des réseaux et fédérations culturelles partenaires du CNAR Culture. ➔ Cf. **annexe A7.**

#### • Sollicitations extérieures

Le CNAR Culture est de plus en plus sollicité pour apporter son expertise sur des études ou lors de rencontres touchant à l'emploi dans le secteur culturel : participation à la table ronde sur l'emploi de la CPCA, participation à une journée sur le « partage d'emplois » organisé par Arcadi, participation au Comité de pilotage d'une étude lancée par le ministère de la Culture et pilotée par l'INNEF (Institut national sur les nouvelles formes d'emploi) sur la mutualisation d'emplois dans le secteur culturel, réflexion avec le CNAR social et Cémaforre sur un décret quant à l'animation culturelle à l'hôpital, travail technique sur une proposition portée par l'UFISC du prolongement de 3000 emplois jeunes par des emplois tremplins...

**Rappel des objectifs :** Mieux cerner l'activité des DLA sur le secteur culturel, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Coordination générale et auto-évaluation des travaux du CNAR.

### • **Évaluation**

Le CNAR Culture a disposé en 2006 d'une exportation ENEE des données nominatives des associations culturelles accompagnées par les DLA en 2005. Un véritable saut qualitatif a ainsi été franchi dans l'évaluation des accompagnements DLA dans le secteur culturel. Nous avons ainsi mené un travail d'enrichissement de la base via des croisements avec nos bases de données et des recherches complémentaires pour mieux cerner le domaine des associations culturelles accompagnées (théâtre, patrimoine, musique, médias...). Cela nous a permis de dresser un bilan complet des accompagnements DLA dans le secteur culturel présentant notamment diverses représentations graphiques et cartographiques. ➔ Cf. **annexe A2**.

Il conviendrait à présent de croiser ces données avec des enquêtes directes auprès des associations culturelles ayant bénéficié de DLA notamment pour mesurer leur satisfaction. Une proposition d'action concertée avec les C2RA a été proposée en 2006 mais n'a pas encore trouvé d'aboutissement.

### • **Coordination générale du CNAR et auto-évaluation**

- Participation à différentes réunions de coordination : 2 comités de pilotage, 5 réunions inter-CNAR, 3 comités d'association (ensemble des réseaux du CNAR ➔ Cf. **annexe C**), 3 comités de suivi (UFISC, COFAC et un représentant des « non affiliées»), 1 réunion inter-C2RA, participation de l'ensemble de l'équipe d'Opale aux premières journées DLA, 18 réunions internes de coordination entre chargés de mission d'Opale.
- Réalisation de bilans d'activité à partir notamment d'une base de données de suivi de l'activité.
- Réalisation d'une autoévaluation de nos activités en interrogeant avant les journées professionnelles DLA la totalité des coordinateurs DLA (2/3 ont répondu). Cette autoévaluation a permis d'orienter certaines de nos actions 2006, par exemple la réalisation du CDRom prestataires Culture pour les DLA. ➔ Cf. **annexe A14**.

### • **Communication**

En 2006 le CNAR Culture a lancé un outil d'information et de communication pour annoncer régulièrement ses productions et actions. Cet outil a pris la forme d'une newsletter électronique intitulée « *Lettre d'information du CNAR Culture : accompagnements DLA, consolidation des emplois et dynamique des réseaux culturels* ». Deux lettres ont été envoyées en 2006 à 6000 destinataires : associations culturelles, DLA et C2RA, porteurs de projets, chercheurs et étudiants, élus et techniciens chargés de la Culture dans des collectivités territoriales et services de l'Etat... ➔ Cf. **annexe A16**.

## Perspectives 2007

---

Le Comité de pilotage du CNAR Culture du 8 novembre 2006 et la réunion Inter-CNAR du 15 novembre 2006 ont mis l'accent sur la nécessité pour les CNAR de mieux mesurer l'impact de leurs actions. Ce travail de mesure d'impact du CNAR Culture débuté fin 2006 se poursuivra au premier semestre 2007. Parallèlement, le CNAR culture s'oriente vers les actions suivantes :

- **Appui aux DLA et C2RA** : stabilisation de l'appui direct aux DLA. Evolution prévisible des travaux en partenariat avec les C2RA en mettant notamment l'accent sur :
  - des formations en régions pour les DLA selon les demandes,
  - le pilotage et la capitalisation d'études régionales,

Il semble également nécessaire d'impulser des accompagnements collectifs sur le modèle de l'action engagée sur les radios associatives avec les DLA d'Alsace, de Poitou-Charentes et de Limousin.

Sur la capitalisation, l'année 2007 doit permettre de passer du recueil de témoignages à des phases d'analyse des accompagnements réalisés.

- **Développement de l'activité et de l'emploi** : le travail avec les réseaux quant à l'observation sera poursuivi pour mieux quantifier et qualifier l'emploi dans les associations culturelles. Une « enquête emploi » sera lancée avec un financement spécifique Ministère de la Culture (DDAI). Le travail sur la problématique de l'économie solidaire dans le secteur culturel sera poursuivi avec notamment une rencontre « acteurs-chercheurs » organisée au CNAM le 25 janvier 2007.

- **Structuration des réseaux** : l'embauche récente de coordinateurs salariés au sein de la COFAC et de l'UFISC permettra un travail plus efficace. L'appui aux fédérations sera donc recentré en 2007 sur ces deux unions.

- **Évaluation** : à partir du travail d'analyse mené par le CNAR Culture sur les diagnostics DLA Culture réalisés dans la région Nord – Pas de Calais et Bretagne, des études régionales sur le même modèle pourront être envisagées. L'extraction des données nominatives ENEE 2006 devrait permettre la réalisation d'un nouveau bilan sur les accompagnements DLA dans le secteur culturel avec un comparatif sur le bilan 2005. Une réflexion sera engagée avec les C2RA pour co-construire des enquêtes directes auprès des associations accompagnées, par exemple en élaborant un tronc commun d'une vingtaine de questions à intégrer dans toutes les enquêtes de satisfaction réalisées sur le territoire, le CNAR Culture se chargeant des consolidations nationales.

### Groupements associatifs signataires d'un contrat d'association

35 fédérations et syndicats du secteur artistique et culturel participent au CNAR Culture. Ils sont regroupés au sein de deux unions et d'un groupe composé de réseaux non affiliés à ces deux unions.



**Union fédérale  
d'intervention des  
structures culturelles**

**MEMBRES :** La Fédération (Association professionnelle des arts de la rue) • **Fédurok** (Fédération de lieux de musiques amplifiées et actuelles) • **SYNAVI** (Syndicat national des arts vivants) • **SCC** (Syndicat du cirque de création) • **FSJ** (Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées) • **CITI** (Centre international de théâtre itinérant) • **Réseau Chainon** • **Actes-If** (Réseau solidaire de lieux culturels franciliens) • **RIF** (Réseaux en Île-de-France).

**Groupe des non-confédérés :** **AFIJMA** (Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles) • **ALF** (Association des ludothèques françaises) • **Art et société** • **Autre(s)-Part(s)** • **CIPAC** (Congrès interprofessionnel de l'art contemporain) • **EUCREA France** • **FERAROCK** (Fédération des radios associatives musiques actuelles) • **FNEIJMA** (Fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles) • **FRAAP** (Fédération des réseaux et associations d'artistes Plasticiens).



**Coordination des fédérations  
et associations de culture  
et de communication**

**MEMBRES :** **A cœur joie** • **CFBF** (Confédération française des batteries-fanfars) • **CMF** (Confédération musicale de France) • **CNRA** (Conseil national des radios associatives) • **Enfance et musique** • **FAMDT** (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) • **FATP** (Fédération des amis du théâtre populaire) • **FEMS** (Fédération des écomusées et des musées de société) • **FFSAM** (Fédération française des sociétés d'amis de musées) • **FNASSEM** (Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux) • **FNCMR** (Fédération nationale des centres musicaux ruraux) • **FNCTA** (Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation) • **FSCF** (Fédération sportive et culturelle de France) • **La Ligue de l'enseignement** • **Territoires et cinémas** • **UFF** (Union des fanfares de France).

### Centres de ressources et organismes associés

**CEMAFORRE** - Centre national de ressources loisirs et culture pour tous

**IRMA** – Information ressources musiques actuelles

**Hors les murs** - Centre de ressources des arts de la rue et des arts de la piste

**THEMAA** - Association nationale des théâtres de marionnettes et arts associés

**Médias Cités**

### Opérateur délégué



**Association Opale** - 45 rue des 5 diamants 75013 Paris.

Téléphone : 01 45 65 2000 - Courriel : [equipe@culture-proximite.org](mailto:equipe@culture-proximite.org)

Pour plus d'informations sur Opale et le CNAR Culture, consultez :

[www.culture-proximite.org](http://www.culture-proximite.org)

## Annexes

---

*Chaque annexe est disponible auprès du CNAR Culture sur demande. Les productions précédées d'un astérisque (\*) sont disponibles sur le site <http://www.culture-proximite.org>*

### **Annexes A : productions du CNAR Culture**

- A1• Bilan du CNAR Culture pour le Comité de pilotage de novembre 2006. Diaporama.
- \*A2• Les accompagnements DLA dans le secteur culturel en 2005
- \*A3• Journées de sensibilisation au secteur culturel pour coordinateurs DLA, compte rendu
- \*A4• Séminaires d'échanges entre coordinateurs de réseaux culturels, comptes rendus
- \*A5• Premier bilan de la déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire.
- \*A6• Portrait des associations d'artistes plasticiens, membres de la FRAAP
- A7• Programme de développement d'une connaissance partagée des associations culturelles.
- \*A8• Les dispositifs régionaux en faveur de l'emploi dans les associations. Mise à jour
- A9• Analyse des accompagnements DLA Culture en Nord – Pas de Calais. Diaporama.
- A10• Analyse des accompagnements DLA Culture en Bretagne. Diaporama.
- \*A11• Témoignage sur un accompagnement collectif d'associations culturelles en Bretagne.
- A12• Capitalisation des réponses apportées par le CNAR Culture aux DLA (FAQ).
- A13• Associations culturelles et mesure FSE 10b (micro-projets). Mode d'emploi.
- A14• Autoévaluation des activités du CNAR Culture. Enquêtes DLA, associations et prestataires.
- A15• Cahier des charges pour une étude juridique sur le développement des radios associatives.
- \*A16• Lettres d'information du CNAR Culture n°1 et n°2.
- A17• Rapprochement Fédurok / FSJ. Diaporama.

### **Annexes B : contacts avec les DLA et les C2RA**

Fiches contact avec les DLA/C2RA.

### **Annexes C : comptes rendus des réunions partenariales**

- C1• Comité d'association du 1<sup>er</sup> mars 2006.
- C2• Comité d'association du 6 juin 2006.